



# La santadrionne

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT ANDRÉ DE BOÈGE  
AVRIL 2014 - N° 1

## Edito

L'idée d'une lettre d'information municipale s'est imposée très tôt dans notre réflexion sur la nécessité d'une communication plus importante entre les habitants et leurs élus. Le seul bulletin municipal annuel, malgré sa qualité, ne semble plus adapté aujourd'hui au besoin d'information des Santadrions.

Quels sont les objectifs de ce document ? En premier lieu informer et permettre à tous ceux qui le désirent de s'impliquer. Mais cette démarche participe également à une volonté de transparence sur les décisions prises, l'exposé précis des enjeux devant permettre une meilleure compréhension des choix et ainsi la prévention des conflits. Enfin cette lettre fait parti d'un projet plus global visant à créer/recréer du lien social entre les habitants et permettre le bon vivre à Saint André.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que vous lui réserverez un bon accueil et nous souhaitons une longue vie et réussite à la santadrionne !

## La nouvelle équipe est au travail !



Photo de B. Bel

1: Mylène Chiappani  
2: Patrick Degenève  
3: Hervé Bosson  
4: Laurent Detraz  
5: Marie-Luce Ruhin

6: Alban Brognet  
7: Jean François Bosson  
8: Chantal Brigham Dupraz  
9: Marcel Julienne  
10: Gérard Paris

11: Francis Hominal  
12: Michel Charrat  
13: Isabelle Dupraz  
14: Christian Mansay  
15: Laurent Gaillard

L'élection du maire et de ses adjoints a eu lieu le vendredi 4 avril. M. Edmond Genoud, en sa qualité de maire sortant, a procédé à l'ouverture de la séance, a rappelé ce qui avait été entrepris durant la précédente mandature et a souhaité bon courage à notre nouvelle équipe. Nous le remercions vivement pour son implication et nous sommes heureux de pouvoir toujours compter sur son expérience et sa connaissance des dossiers.

**M. Jean François Bosson** a été élu maire par 14 voix et 1 nul. Sa décision de briguer ce poste a fait l'objet d'une longue réflexion, cet engagement lui imposant de mettre de côté un certain nombre de projets personnels. Nous saluons son sens des responsabilités et son investissement. Conscient de l'étendue de la tâche qui l'attend, Jean François a décidé de prendre 4 adjoints pour l'épauler. **Mme Chantal Brigham Dupraz** a été élue première adjointe et représentera donc Saint André à la Communauté de Communes. **Mme Marie-Luce Ruhin**, **M. Gérard Paris** et **M. Laurent Detraz** ont été élu respectivement 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> adjoints. Le conseiller Michel Charrat a salué l'action du précédent maire et a fait part de sa motivation à oeuvrer au sein du nouveau conseil municipal.

Nous formons une équipe soudée, motivée par notre programme et prête à relever le défi que représente **le développement du bon vivre à Saint André**.

Vos élus.

*Information :*

**Besoin de nous faire part d'un problème, d'un projet ou d'un avis ? Nous vous informons de la mise en place d'une permanence à la mairie de 18h à 20h, le premier mardi de chaque mois à partir du mois de mai.**



## Composition des commissions du conseil municipal

Nous rappelons que ces commissions n'ont aucun pouvoir de décision, elles sont chargées d'étudier les dossiers d'un domaine particulier puis d'exposer les résultats de cette réflexion lors des séances officielles du conseil municipal.

<b>Entretien des bâtiments communaux</b>			<b>Environnement (forêt et rivière)</b>		
<b>J.-F. Bosson</b>	Laurent Gaillard	Marcel Julienne	<b>Hervé Bosson</b>	Isabelle Dupraz	Laurent Detraz
Gérard Paris	Mylène Chiappani	Patrick Degenève	Francis Hominal	Christian Mansay	
<b>Information, communication, animation et gestion des salles communales</b>			<b>Voirie, matériel, déneigement</b>		
<b>Alban Brognet</b>	Francis Hominal	Chantal Brigham-Dupraz	<b>Laurent Gaillard</b>	Gérard Paris	Laurent Detraz
Marie-Luce Ruhin	Mylène Chiappani		Marcel Julienne	Isabelle Dupraz	Christian Mansay
			Alban Brognet	Hervé Bosson	
<b>Scolaire</b>			<b>Urbanisme et projets</b>		
<b>Chantal Brigham Dupraz</b>	Alban Brognet	Marie-Luce Ruhin	<b>Laurent Detraz</b>	Alban Brognet	Mylène Chiappani
			<b>Michel Charrat</b>	Laurent Gaillard	Christian Mansay
					J.-F. Bosson
<b>Eau</b>			<b>Assainissement</b>		
<b>Marcel Julienne</b>	Christian Mansay	Hervé Bosson	<b>Patrick Degenève</b>	Mylène Chiappani	Gérard Paris
	Gérard Paris	Patrick Degenève		Laurent Detraz	J.-F. Bosson
<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>			<b>Culture et patrimoine</b>		
<b>Marie-Luce Ruhin</b>	Mylène Chiappani	Isabelle Dupraz	<b>Francis Hominal</b>	Michel Charrat	Chantal Brigham-Dupraz
J.-F. Bosson	Michel Charrat		Alban Brognet	Marie-Luce Ruhin	
<b>Fleurissement, entretien du chef-lieu, des cours d'école et du cimetière</b>					
<b>Isabelle Dupraz</b>	Chantal Brigham-Dupraz	Jean François Bosson			

Nous communiquerons ultérieurement sur les modalités de l'ouverture des commissions.



### Les travaux en cours :

**Le presbytère** : Le rez-de-chaussée qui doit accueillir la nouvelle mairie est en cours de finition. Les plaquistes ont pratiquement terminé et le carrelage devrait être posé fin avril. Nous rappelons que 2 appartements en duplex d'environ 100 m<sup>2</sup> chacun sont prévus à l'étage. Les Santadrion(ne)s seront invité(e)s à visiter les lieux lors d'une journée d'inauguration.

**La chaufferie centralisée à bois** : Les travaux ont débuté et les fondations sont en cours de réalisation. Toutefois, suite à une contestation sur le bien fondé d'une chaufferie bois, un Santadrion demande l'arrêt des travaux. Si tel devait être le cas, cela retarderait le déménagement de la mairie et l'aménagement de la seconde classe au chef-lieu. Une prochaine lettre santadrionne sera consacrée au projet de la chaufferie bois.

**Le réseau d'eau** : Des travaux ont été nécessaires pour réparer des fuites entre la STEP et Curseille. Au cours de ces interventions une fuite plus importante s'est déclarée au chef-lieu samedi 13 avril et n'a pu être réparée que lundi 15. Nous remercions les Santadrions concernés d'avoir bien respecté nos consignes d'économie d'eau.



L'identification des voies de la commune grâce aux panneaux et la numérotation des habitations sont terminées. La pose a été effectuée conformément à l'arrêté municipal du 18 mars 2014. Toutefois un délai supplémentaire est nécessaire pour enregistrer les nouvelles adresses auprès des différents services publics. **Il est donc important d'attendre la réception d'un courrier de la mairie contenant le certificat de numérotage avant d'utiliser les nouvelles adresses.** Merci de votre attention.

### AVIS

Nous recherchons quatre volontaires pour participer au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui s'occupe notamment du repas des anciens et traite les dossiers des personnes en difficulté.